



Besoin d'aide, de conseil et de reponses

Par **jennifer93190**, le **24/08/2009** à **22:29**

Bonjour a tous et a toutes,

- mon conjoint a vecu maritalement avec son ex pendant 8ans celle ci du jour au lendemain a commencé a sortir en boite, faire des soirées et delaisant par definition sa vie de couple et son enfant.

cela a durée pendant deux ans, c'est la que moi je rentre en scène, mon ami ne l'a en aucun cas forcé à partir de plus je recherchais un appartement pour nous deux, mais sachant qu'elle ne travaillait pas l'idée de payer de loyer n'était pas possible. un jour elle est partie sans dire un mot en prenant avec elle, ses affaires et ceux de son fils. elle a fait des fausses declaration à la police en disant qu'il la tapait totalement faux car moi j'ai pu constater que c'était l'inverse. j'ai aide mon ami à passé une etape difficile entre les convocation au commissariat. bref... une guerre doit la principe attaquante etait elle. bref... une premiere comparution au juge (jaf) ne fixe aucune pension dut au dettes de loyer, de credits... que mon conjoint a du payé seul, elle est parti sans dettes vie a zero. du jour au lendemain elle part vivre a 250 km la garde alterné n'était plus possible. nouvelle comparution au juge est la elle a gain de cause, la jaf n'a meme pas cherché a savoir que c'était elle qui etait partie, une pension alimentaire de 200 euros a ete fixé. a la base en elle demandait 400euros. mais bon, l'enfant a ete destabilisé par le depart de la region parisienne de sa mere, le nouveau couple de sa mere etait tumultieux de plus il redouble cette année car je pense qu'il est affecté. de plus elle montait l'enfant contre nous, payer une pension est deja difficile avec ses temps de crise a chaque vacances nous devons racheté des vetements car elle ne voulais pas nous les pretés car il a manqué un slip une fois et qu'on ne voulais pas lui envoyer par courrier. durant cette periode ma vigilance et celle de mon ami etait triple car nous ne savons pas comment il vivait. grace a internet nous avions une vue de loin ,a un skyblog qu'elle tenait a jour, j'ai pu le voir boire de l'alcool sur des photo ou elle s'en vantait que jai bien sur copier... dernièrement elle se fait jeter car je pense que c'est le bon mot elle reviens dans la region. elle n'a plus de travail vis chez sa mere, sort, boit, ce vante quelle est rentré ivre morte. de plus l'enfant ne profite en aucun cas de la

pension. Que faire pour protéger l'enfant? et nous même? que dire au jaf?

merci d'avance pour vos reponse.